

Définition et fonctions des espaces vides dans les sanctuaires de l'âge du Fer

Blandine Passemard Kalkbrenner

▶ To cite this version:

Blandine Passemard Kalkbrenner. Définition et fonctions des espaces vides dans les sanctuaires de l'âge du Fer. Philippe Barral; Matthieu Thivet. Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017), Collection AFEAF (1), AFEAF, pp.253-256, 2019, 978-2-9567407-0-4. hal-02891631

HAL Id: hal-02891631 https://hal.science/hal-02891631v1

Submitted on 7 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Définition et fonctions des espaces vides dans les sanctuaires de l'âge du Fer

Blandine Passemard Kalkbrenner

— « Le lieu fait entrer dans une place la simplicité de la terre et du ciel, des divins et des mortels, en même temps qu'il aménage cette place en espace. » Heidegger (Bâtir, Habiter, Penser, 1951).

Vestiges archéologiques, les dimensions exactes du vide

Depuis le milieu des années soixante-dix, la multiplication d'importantes fouilles programmées menées sur les sanctuaires de l'âge du Fer, enrichies par le développement de l'archéologie préventive, a permis une meilleure compréhension des espaces dédiés aux cultes en Gaule indépendante. Grâce à l'analyse de ces données, l'existence de lieux de culte pérennisés par l'établissement d'imposants enclos fossoyés est admise pour des époques antérieures à La Tène finale. Une grande variabilité des superficies ainsi délimitées est observée : à Beauvais, les fossés identifiés permettent d'estimer l'emprise d'une enceinte comprise entre 6 725 m² et 5 725 m², les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre et Fesques mesurent 2 500 m², alors que le petit sanctuaire de Bennecourt ne fait que 250 m² (Woimant 1990; Brunaux, Arcelin 2003). Plus récemment, l'opération menée par le Service archéologique de la Ville de Lyon, rue du Mont d'Or, a révélé la présence d'un enclos quadrangulaire. La fouille du comblement du fossé a livré de nombreux fragments d'amphores et environ soixante-dix jetons en céramique (Fig. 1). La seule présence d'une telle structure couplée à un faciès particulier de mobilier autorise l'identification d'un espace dédié au rassemblement, daté de La Tène D1 (Carrara et al. 2010).

J.-L. Brunaux et P. Arcelin affirment qu' « On ne doit donc pas s'étonner que des enceintes sacrées, révélées par leur plan et le matériel qu'elles ont livré, ne montrent aucun aménagement cultuel particulier ou tout au moins discernable par l'archéologue » (Brunaux, Arcelin 2003, p. 21). Sans éluder d'éventuels biais archéologiques – dus à des installations parfois moins bien perçues comme le lucus – la place du vide s'avère majeure au sein de l'emprise délimitée par les fossés d'enclos.

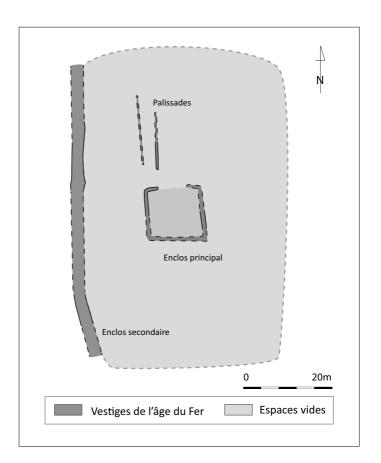


Fig. 1. Le sanctuaire de la « Rue du Mont d'Or » et ses espaces vides (dessin Passemard/SAVL, d'après Carrara et al. 2010).

La dimension socio-culturelle du vide

Dans la littérature récente, les ensembles cultuels identifiés en territoire gaulois sont assimilés aux complexes méditerranéens : « Par cette forme de monumentalisation, ces sanctuaires ne diffèrent pas fondamentalement des temenos grecs ou des lieux de culte italiques » (Buchsenschutz 2015, p. 262). Le parallèle établi entre les différentes formes architecturales des lieux de culte permet d'aller plus loin, et de se questionner sur la similitude des rites fondateurs qui leurs étaient propres. Dans la liturgie romaine, en partie héritée des pratiques étrusques, les auspices approuvaient la délimitation d'un espace qui n'était pas forcément bâti ni consacré : le templum (Scheid 2002, p. 55). La mise en évidence d'une construction géométrique complexe des enclos nécessitant la maîtrise de notions mathématiques laisse imaginer de pareils procédés en Gaule indépendante (Toupet 2004).

Le découpage rituel du territoire fournissait alors une base ; la définition d'un espace libéré des contraintes humaines marquant le commencement de toute démarche publique. Les grandes surfaces alors réservées pouvaient être investies à l'occasion de grandes manifestations, notamment des banquets (Poux 2004). La représentation des forces politiques semble la vocation première de ces festins ; les affaires publiques pouvaient être plus précisément abordées à l'occasion d'autres types de rassemblements.

Espace vide ou théâtre de la vie politique

Le fort pouvoir symbolique des lieux, l'accès à de nombreux espaces, libres de toutes contraintes matérielles, le faciès mobilier

(présence des equites : dépots d'armes, de carnyx et trophées ; Fig. 2 et 3) sont autant d'indices qui permettent d'affirmer la tenue de rassemblements politiques dans les enceintes fossoyées. Malgré l'existence d'une riche mosaïque de systèmes politiques à l'âge du Fer, la tenue d'assemblées semble commune y compris dans les royautés (Fichtl 2012). Certaines décisions étaient prises en petit comité ; les textes évoquent par exemple, le Publicum concilium des Cénomans. La noblesse guerrière se réunissait dans les enclos sacrés ou plus tardivement au sein d'espaces dédiés à cette seule activité comme l'hémicycle de Corent, potentiel héritier des bouleuterion grecs (Fig. 2). Le déroulement d'assemblées de plus grande ampleur, incluant tous les hommes libres est également attesté : « Le peuple, qu'il soit en arme ou non, ne semble intervenir que dans les assemblées » (Buchsenschutz 2015, p. 357). L'accroissement du nombre des participants a dû engendrer le besoin d'espaces vides plus vastes, tels que les grandes esplanades de Bibracte, Corent, Alésia etc.

Une permanence des pratiques d'assemblées après la Conquête ?

De nombreux espaces collectifs établis durant les périodes protohistoriques démontrent une multiplication et un étalement des occupations sur plusieurs siècles. Après la Conquête, ces espaces furent très souvent maintenus sous la forme d'ensembles cultuels non normés. Néanmoins, un schéma récurrent se dessine : très régulièrement, ces lieux de rassemblements se virent dotés d'un ou plusieurs temples associés à un théâtre, par exemple à Mandeure, Drevant, Vendeuil-Caply, Ribemont-sur-Ancre (Fig. 3).

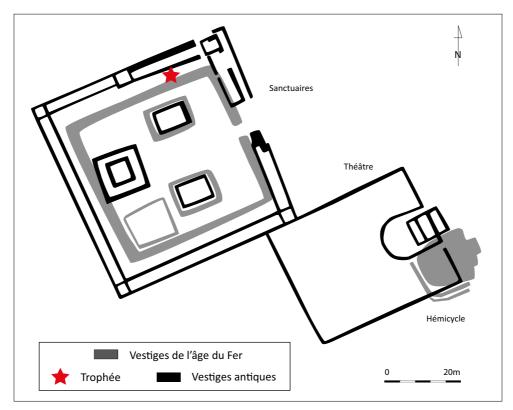
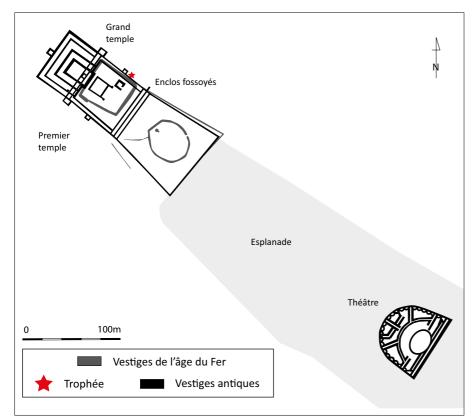


Fig. 2. Les sanctuaires, l'hémicycle et le théâtre antique de Corent (dessin Passemard/SAVL, d'après Poux et al. 2013, p. 09)



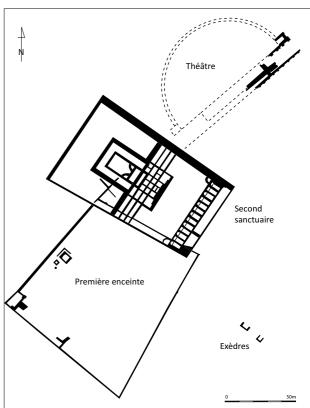


Fig. 3. Les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre entre la fin du III^e siècle av. J.-C. et le IV^e siècle J.-C. (dessin Passemard/SAVL, d'après Brunaux et Arcelin 2003, p. 66).

Fig. 4. Le sanctuaire de l'Irminenwingert à Trèves (dessin Passemard/SAVL, d'après Scheid 2006, p. 35).

La permanence de la zone d'implantation révèle un phénomène de réappropriation de ces espaces à vocation cultuelle ; le nouveau pouvoir impérial aurait pu conserver – du moins en partie – leurs fonctions politiques (Passemard Kalkbrenner 2014, p. 45). L'hypothèse d'une transmission de ces fonctions est notamment étayée par la découverte de l'hémicycle du sanctuaire de Corent sous le théâtre romain, et par la surreprésentation des théâtres – forme architecturale adaptée à la réception d'un grand nombre

d'individus – dans les Trois Gaules. Certaines pratiques politiques pourraient ainsi être maintenues sous la forme d'assemblées suprarégionales convoquées dans des complexes cultuels de grandes ampleurs. Le sanctuaire de l'Irminenwingert (Fig. 4) – lieu de réunions des *pagi* trévires – ou l'amphithéâtre affilié au sanctuaire fédéral des Trois Gaules à Lyon, en sont les exemples les plus probants.

Bibliographie

Brunaux J.-L., Arcelin P., dir. 2003. Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer. *Gallia*, 60, Paris, p. 1-267.

Buchsenschutz O., 2015. *L'Europe celtique à l'âge du Fer, VIII^e – I^{er} siècles*. PUF, Nouvelle Clio, l'Histoire et ses problèmes, p. 1-476.

Carrara S., Mege C., Bertrand E., Bouvard E., Monin M., 2010. Nouvelles découvertes sur l'âge du Fer à Lyon : un *tumulus* HA C et une occupation de La Tène D1. *Bull. AFEAF*, 28, p. 15-21.

Fichtl S., 2012. Les Peuples Gaulois. Paris, Errance, p. 1-255.

Passemard Kalkbrenner B., 2014. L'association théâtre/temple dans les Trois Gaules et en Germanie, Origines et pluralité des compositions. Mémoire de Master 2, Lyon, Université Lumière. p. 1-228.

Poux M., 2004. L'âge du Vin, Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante. Montagnac, Éditions Mergoil, p. 1-637.

Poux M., Milcent P.-Y., Pranyies A., 2013. Corent (63), Rapport de fouille, SRA Auvergne, 2 Vol.

Scheid J., 2005. *La religion des Romains*. Paris, Armand Colin, p. 1-176.

Scheid J., 2006. Réflexions sur le Mars trévire. *In* Brouquier-Reddé V., Bertrand E., Chardenoux M.-B., Gruel K., L'Huillier M.-C., éd. *Mars en Occident. Actes du Colloque international Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident, Le Mans 4-6 juin 2003*. Rennes, PUR, (coll. Archéologie et culture), p. 35-44.

Toupet C., 2004. Vers une géométrie des enclos quadrangulaires celtiques à partir du cas des enclos de Bruyère-sur-Oise. *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 36, p. 5-20.

Woimant G.-P., 1990. Beauvais, Les Aulnes du Canada : *Viereckschanze* ou « enceinte quadrangulaire ». *RAP*, 1990, 3/4, p. 27-94.

Auteure

Blandine Passemard Kalkbrenner, Service archéologique de la Ville de Lyon, F–69006 Lyon ; blandine.passemard@gmail.com

Abstract

The construction of many Iron Age ditch-enclosures delineating large empty spaces is now well known to researchers. These spaces have several socio-cultural functions and could receive the gatherings of the warrior nobility or the free men. The presence of many Roman shrines including theaters covering these protohistoric occupations questions us as to the sustenance of the practice of meetings after the Roman Conquest.